

Règlement des LEX

La Learning Expedition: quésaco?

Cette année, vous avez l'opportunité de partir en séjour à l'étranger dans le cadre de votre cursus.

Selon votre section, entre 7 et 12 jours sont prévus dans votre emploi du temps pour ces voyages d'études, auquel votre présence est si ce n'est **obligatoire** puisqu'elle entre dans le cadre de votre programme de formation.

Si pour une raison médicale ou impérieuse vous ne pouviez pas participer, vous devrez vous rendre en entreprise (Stage ou alternance), et rattraper le programme de cours qui aura été déployé pendant la LEX, en vous rapprochant de votre responsable pédagogique.

Durant la Learning Expedition, vous aurez des temps de cours prévus, ainsi que des temps de visites pour découvrir la culture, le patrimoine et les traditions locales mais aussi quelques temps libres...

Effectuer une mobilité courte en Europe ou à l'international est l'occasion de :

- Découvrir une autre culture et une autre façon de travailler par une immersion dans un centre de formation et/ou une entreprise étrangère
- Améliorer vos compétences linguistiques et développer des compétences culturelles et d'adaptabilité en découvrant notamment un nouveau patrimoine, des normes sociales et des traditions différentes...
- Enrichir vos pratiques professionnelles par la découverte d'outils et méthodes spécifiques au pays d'accueil.
- Suivre des cours en continuité avec les attendus de votre référentiel

La LEX se déroulant sur un temps d'école inclus dans votre formation, le règlement intérieur s'applique lors de votre séjour. Cela fait référence à votre comportement, votre tenue et votre sérieux.

2 modalités suivant votre statut :

Vous êtes sous contrat d'apprentissage :

Ces Learning sont ouvertes aux étudiants en alternance, et éligibles sous conditions, à un financement pour une mobilité internationale courte. Il existe différents financements selon l'OPCO auquel vous êtes rattachés. Le financement est mobilisable 1 fois / contrat.

Pour bénéficier de cette aide, nous ferons signer à votre entreprise, et à l'organisme d'accueil à l'étranger, une convention de mobilité.



Règlement des LEX

- Vous êtes sous convention Formation Initiale :

Vous pouvez participer à la LEX, mais aucun financement n'est mobilisable. Vous devrez participer à hauteur de :

BTS 2 / B2: 650 €
Bachelor 3: 850 €
Master 2: 1 050 €

Keyce Academy participera directement au coût total du voyage.

Seront pris en charge dans le cadre de ce séjour: Vol du point de départ indiqué jusqu'à la destination, transferts durant le séjour, cours, hébergement, visites/activités, assurances, transports sur place pour se rendre en cours ou aux visites.

Les LEX ne comprennent pas les repas qui restent à votre charge.

De même, le préacheminement et post-acheminement pour rallier l'aéroport de départ, sont à la charge de l'inscrit. Il peut s'agir de Marseille, Toulouse, Paris, Lyon etc. cela dépend de la destination.

Nom: DOMERGUE
Prénom : Mathys
Classe : BTS SIO
Mention manuscrite:
« Lu et approuvé »
Lu et approuvé
Signature :
Mathys DOMERGUE

